

| Action n°3               | <b>Coordonner et alimenter les bases de données d'occurrence sur les insectes pollinisateurs sauvages</b>  |
|--------------------------|--|
| Axe de travail           | Mieux connaître  |
| Objectif                 | Connaître la répartition, la distribution et l'abondance des différents taxons d'insectes pollinisateurs sauvages sur le territoire national   |
| Échelle de l'action      | Nationale et régionale   |
| Calendrier               | 2016-2020  |
| Contexte                 | La répartition, la distribution et l'abondance des espèces d'insectes pollinisateurs sur le territoire national constituent les éléments de base pour définir les actions de conservation mais aussi pour évaluer ces dernières en parallèle aux tendances de fond. Il existe déjà des outils mais qui méritent d'être améliorés ou complétés. Une récente Convention de collaboration, acquisition et gestion de données lie le MNHN et les universités belges de Mons et de Liège-Gembloux pour l'échange de données sur les apoïdes et l'organisation de la surveillance de la faune métropolitaine. Par ailleurs, il y a aussi des démarches régionales qu'il convient de bien intégrer dans ces outils nationaux. De plus, une bonne connaissance des réservoirs de biodiversité manque afin de disposer d'éléments objectifs d'évaluation patrimoniale des espèces. Enfin, tous ces outils et résultats doivent alimenter le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP).   |
| Description              | <p>L'action se décline en deux volets : un volet de coordination des bases de données et un volet d'alimentation des bases de données. Ces deux volets se déclinent à deux échelles, nationale et régionale.</p> <p><b>A.</b> Améliorer les outils informatiques existants (rendus cartographiques, choix des dates charnières, etc.).</p> <p><b>B.</b> Mettre en place les outils informatiques pertinents pour les taxons actuellement orphelins (symphytes, bombyles, guêpes ...).</p> <p><b>C.</b> Actualiser annuellement et gérer les jeux de données nationaux.</p> <p><b>D.</b> Mettre en ligne les données avec les outils informatiques.</p> <p><b>E.</b> Soutenir, développer et structurer les démarches d'inventaires ou d'atlas régionaux.</p> <p><b>F.</b> Favoriser des inventaires des insectes pollinisateurs sauvages dans le cadre des Atlas de la biodiversité communale.</p> <p><b>G.</b> Réaliser ou compléter l'inventaire des insectes pollinisateurs sur les réservoirs de biodiversité (points chauds de biodiversité) avérés (par ex. camps militaires en Natura 2000, zones humides) ou suspectés (par ex. autres camps militaires, montagne au-delà de 700m d'altitude, grandes zones bocagères relictuelles), sites du Conservatoire du littoral ou des CEN, RNN ou RNR, RBO ou RBD sous gestion ONF, « cœurs de nature » des PNR.</p> <p><b>H.</b> Alimenter le SINP.</p> <p>Les porteurs de projets doivent impérativement structurer la validation des données (référents locaux ou taxonomistes) et s'insérer dans le SINP.</p> <p>Dans la mesure du possible, le réseau Apiformes des lycées agricoles sera intégré à chaque démarche d'atlas et si des campagnes de piégeage ont lieu, il sera proposé aux agriculteurs participant à l'Observatoire Agricole de la Biodiversité de participer. Les DREAL sont sollicitées pour mobiliser les acteurs locaux.</p> |
| Action(s) associée(s)    | 1, 2, 5, 6, 7, 8, 12, 20   |
| Indicateurs de résultats | Nombre de données recueillies<br>Nombre de cartographies d'espèces accessibles en ligne<br>Nombre de réservoirs de biodiversité inventoriés<br>Nombres d'inventaires/atlas non nationaux alimentant le SINP<br>Nombre de données intégrées dans le SINP  |
| Évaluation financière    |  |
| Pilote de l'action       | MNHN (INPN) et MEDDE<br>E : Ministère de la Défense, personnes et structures gérant les bases de données nationales, personnes et structures coordonnant des inventaires ou atlas.   |
| Partenaires potentiels   | Laboratoire de Zoologie de l'université de Mons, Unité d'Entomologie Fonctionnelle de l'université de Liège-Gembloux, réseau Apiformes des lycées agricoles, Observatoire Agricole de la Biodiversité, Observatoire des Abeilles, Opie, associations naturalistes, Conservatoire du littoral et son réseau de gestionnaire, ONF, Conservatoires d'Espaces Naturels, Réserves Naturelles de France, Parcs naturels régionaux, MAAF/DGER, instituts techniques.  |